

Cote du document: EB/101/Rev.2
Date: 14 septembre 2011
Distribution: Publique
Original: Anglais

F



Ouvrer pour que les
populations rurales pauvres
se libèrent de la pauvreté

Procès-verbal de la cent unième session du Conseil d'administration

Note pour les représentants au Conseil d'administration

Responsables:

Questions techniques:

Paolo Ciocca
Secrétaire du FIDA
téléphone: +39 06 5459 2254
courriel: p.ciocca@ifad.org

Transmission des documents:

Deirdre McGrenra
Fonctionnaire responsable des
organes directeurs
téléphone: +39 06 5459 2374
courriel: gb_office@ifad.org

Table des matières

Chapitre	Paragraphe	Page
I. Introduction	1-2	1
II. Ouverture de la session	3-7	1
III. Décisions du Conseil d'administration	8-122	1-22
A. Adoption de l'ordre du jour	8-10	1-2
B. Programme de travail et budgets administratif et d'investissement du FIDA axés sur les résultats pour 2011 et Programme de travail et budget axé sur les résultats pour 2011 et plan indicatif pour 2012-2013 du Bureau de l'évaluation du FIDA	11-21	2-4
C. Établissement de la Consultation sur la neuvième reconstitution des ressources du FIDA	22-23	4-5
D. Évaluation	24-31	5-6
E. Rapport sur l'efficacité du FIDA en matière de développement (RIDE)	32-33	6
F. Cadre stratégique du FIDA 2011-2015	34-36	6-7
G. Révision des Principes et critères en matière de prêts	37-40	7
H. L'engagement du FIDA dans les pays à revenu intermédiaire	41-43	7-8
I. Rapport de situation et plan d'action relatifs à la présence du FIDA dans les pays	44-46	8
J. Rapport de situation sur la participation du FIDA à l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés	47	8
K. Programme d'options stratégiques pour le pays: Sénégal	48-49	9
L. Ressources disponibles pour engagement	50-51	9
M. Propositions de projet/programme présentées au Conseil d'administration	52-78	9-15
N. Dons au titre du guichet mondial/régional à des centres internationaux ne bénéficiant pas du soutien du GCRAI	79-81	15
O. Activités prévues au titre des projets, y compris les activités proposées et approuvées par le biais de la procédure de défaut d'opposition	82	16

Chapitre	Paragraphe	Page
P. Questions financières	83-95	16-17
Q. Rapport de situation sur la mise en œuvre du système d'allocation fondé sur la performance	96-98	17-18
R. Plan à moyen terme du FIDA 2010-2012	99	18
S. Rapport annuel sur l'assurance qualité dans les projets et programmes financés par le FIDA	100	18
T. Changement et réforme – mise à jour	101-110	18-20
U. Programme des activités de la trente-quatrième session du Conseil des gouverneurs	111	20
V. Rapport de situation relatif au Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification	112-113	20
W. Rapport de situation sur l'Équipe FAO/FIDA/PAM chargée des achats communs	114	20
X. Questions diverses	115-122	20-21
Y. Clôture de la session	123-124	21-22
 Annexes		Page
I. Délégations à la cent unième session du Conseil d'administration		23-35
II. Liste des documents soumis au Conseil d'administration à sa cent unième session		36-41
III. Ordre du jour		42-46

Procès-verbal de la cent unième session du Conseil d'administration

I. Introduction

1. La cent unième session du Conseil d'administration s'est tenue à Rome du 14 au 16 décembre 2010. La liste des délégations figure à l'annexe I.
2. Le Conseil d'administration était saisi des documents énumérés à l'annexe II.

II. Ouverture de la session

3. Le Président Kanayo F. Nwanze ouvre la cent unième session du Conseil d'administration.
4. Il souhaite la bienvenue aux représentants nouvellement accrédités au Conseil d'administration – le représentant de l'Égypte et le représentant de l'Irlande.
5. Il souhaite la bienvenue au Représentant permanent adjoint, à Rome, de Chypre auprès des organismes des Nations Unies s'occupant d'alimentation et d'agriculture ayant leur siège à Rome qui, conformément au Règlement intérieur du Conseil d'administration, assiste aux débats en qualité d'observateur.
6. Illustrant les faits survenus récemment au Fonds, le Président fournit des précisions concernant notamment la reconfiguration en cours des rôles et attributions de l'équipe de direction du FIDA ainsi que la création d'un Département des opérations financières et d'un Département des services institutionnels. Au plan mondial, après avoir examiné les mesures prises – par lui-même et par la direction – afin de renforcer la visibilité et les partenariats du FIDA, le Président fait le point de la situation concernant la remise de la dette d'Haïti, pour laquelle les annonces de contribution continuent d'arriver. Il aborde également les récents événements survenus en Côte d'Ivoire et la manière dont la politique du FIDA sur les relations avec les gouvernements de fait, récemment approuvée, serait appliquée dans ce cas.
7. Enfin, le Président fait une mise à jour verbale de l'état d'avancement de la huitième reconstitution des ressources du FIDA. Après avoir remercié les États membres pour la diligence dont ils font preuve dans le versement des contributions, le Président invite les États membres n'ayant pas encore déposé leur instrument de contribution à le faire et leur demande également de bien vouloir informer le FIDA des délais de paiement envisagés, en application de la résolution de la reconstitution. Pour garantir une mise en œuvre fluide du programme de travail, il serait préférable que ces versements soient effectués durant la période de la reconstitution.

III. Décisions du Conseil d'administration

A. Adoption de l'ordre du jour (point 2 de l'ordre du jour)

8. Le Conseil d'administration adopte l'ordre du jour tel que proposé dans le document EB 2010/101/R.1/Rev.1 (dont la version révisée paraîtra sous la cote EB 2010/101/R.1/Rev.2) et revu pour tenir compte des modifications décidées par le Conseil; celui-ci prend également note du calendrier de travail, tel qu'il figure dans le document EB 2010/101/R.1/Rev.1/Add.1/Rev.1.
9. Les amendements sont les suivants:
 - a) L'adjonction des documents ci-après:
 - i) Brésil: Projet de développement durable dans les régions de Carirí et Seridó (PROCASE);
 - ii) Guatemala: Programme de développement rural durable dans le département du Quiché; et

- iii) Guatemala: Mémorandum du Président: Programme de développement rural durable dans la région Nord – prorogation du délai de signature de l'accord de prêt

qui seront examinés par le Conseil d'administration sous le point 14 de l'ordre du jour, Propositions de projet/programme présentées au Conseil d'administration.

- b) L'adjonction de deux propositions de don (figurant dans le document EB 2010/101/R.63 concernant les propositions de don au titre du guichet mondial/régional à des centres internationaux ne bénéficiant pas du soutien du GCRAI) au nouveau point 15 de l'ordre du jour, à savoir:
 - i) Accroître l'impact du Fonds de développement des entreprises en Afrique – Alliance pour une révolution verte en Afrique (AGRA); et
 - ii) *PRO Mercados* – Programme en faveur de l'accès des moyennes, petites et microentreprises associatives rurales aux marchés d'Amérique centrale – Association des exportateurs guatémaltèques (AGEXPORT).
 - c) L'adjonction:
 - i) du procès-verbal de la centième session du Conseil d'administration; et
 - ii) de la demande d'admission en qualité de membre non originaire présentée par la République de Hongrie.
 - d) L'adjonction de deux mises à jour verbales au point 17 de l'ordre du jour, Questions financières, à savoir:
 - i) la création du Fonds fiduciaire du mécanisme de cofinancement espagnol pour la sécurité alimentaire; et
 - ii) la résidence du FIDA.
 - e) Le retrait des documents suivants:
 - i) Révision du Règlement financier du FIDA;
 - ii) Mongolie: Projet de développement des marchés et de la gestion des parcours;
 - iii) Modification de la politique de placement et de l'exigence de liquidité minimale du FIDA.
10. Le représentant de la Suisse est d'avis qu'il n'est pas opportun que le rapport sur la rémunération et les avantages du personnel soit examiné lors d'une séance à huis clos.

B. Programme de travail et budgets administratif et d'investissement du FIDA axés sur les résultats pour 2011 et Programme de travail et budget axé sur les résultats pour 2011 et plan indicatif pour 2012-2013 du Bureau de l'évaluation du FIDA (point 3 de l'ordre du jour)

11. Le Conseil d'administration examine le Programme de travail et budgets administratif et d'investissement du FIDA axés sur les résultats pour 2011 et le Programme de travail et budget axé sur les résultats pour 2011 et plan indicatif pour 2012-2013 du Bureau de l'évaluation du FIDA (IOE), ainsi que son additif et son rectificatif (dont la version révisée paraîtra sous la cote EB 2010/101/R.2/Rev.1), de même que le rapport du Comité d'audit y relatif (EB 2010/101/R.3).
12. Lors des discussions sur le Programme de travail et budgets administratif et d'investissement du FIDA axés sur les résultats pour 2011, le Conseil d'administration salue l'accroissement ambitieux du programme de travail et les gains d'efficacité obtenus. Il se félicite également de l'allocation de plus de 61% du budget à

l'élaboration et à l'exécution des programmes de pays, dans le droit fil des priorités établies par les États membres du Fonds. De plus, le Conseil approuve la décision prise par la direction de remplacer l'augmentation automatique annuelle des salaires de 2,1% prévue par la Commission de la fonction publique internationale par une augmentation annuelle des salaires de 0% en 2011. Rappelant cependant que des améliorations sont toujours possibles et doivent être recherchées, concernant l'allocation du budget d'investissement, le Conseil reconnaît que l'ampleur de ce budget est justifiée compte tenu des investissements technologiques nécessaires pour renforcer l'efficacité et l'efficacé.

13. Concernant le budget estimatif de la Consultation sur la neuvième reconstitution des ressources du FIDA, plusieurs membres du Conseil d'administration se disent préoccupés des montants budgétisés tant en relation avec la présidence externe qu'avec la session hors siège de la Consultation. Le Conseil est informé que le coût de la présidence externe couvre non seulement les émoluments, mais également les frais de voyage et de séjour pour toute la durée de la charge. Le Conseil est heureux d'apprendre que des efforts seront déployés afin de réaliser des économies. Quant à la session hors siège, le Conseil espère, tout en reconnaissant que la décision y relative appartient à la Consultation elle-même, que des contributions substantielles pourront couvrir les coûts encourus. Encore une fois, le Conseil salue la volonté de réaliser des économies par rapport au projet budgétisé.
14. Le Conseil d'administration approuve le programme de travail pour 2011 à hauteur de 640 millions de DTS (soit 1 000 millions d'USD) – soit un programme de prêts de 598 millions de DTS (935 millions d'USD) et un programme brut de dons de 65 millions d'USD. Il autorise en outre la présentation des documents suivants à la trente-quatrième session du Conseil des gouverneurs:
 - a) le budget administratif 2011 du FIDA pour un montant de 140,59 millions d'USD;
 - b) le budget d'investissement 2011 du FIDA pour un montant de 15,19 millions d'USD;
 - c) le budget de la neuvième reconstitution pour un montant maximal de 2 millions d'USD, assorti d'une exhortation à réaliser une économie à cet égard et à en référer au Conseil en décembre 2011;
 - d) le budget compensatoire extraordinaire pour la session du Conseil des gouverneurs de 2011 pour un montant de 0,49 million d'USD; et
 - e) le budget administratif 2011 du Bureau de l'évaluation (IOE) du FIDA pour un montant de 5,88 millions d'USD.
15. Le Conseil d'administration prend note des informations complémentaires fournies dans la pièce jointe au document EB 2010/101/R.2/Add.1, en réponse au souhait formulé par le Comité d'audit, le 5 novembre 2010, lors de l'examen de la documentation relative au budget administratif du FIDA pour 2011. Par ailleurs, il prend acte du fait que les tableaux détaillés des allocations budgétaires figurant dans le corps principal du document seront amendés afin de tenir compte des modifications apportées aux données budgétaires générales. Ayant noté une discordance entre les chiffres présentés dans le tableau du document et le rapport principal sur les dépenses relatives à la sécurité du siège du Fonds, le Conseil reçoit l'assurance que les données présentées dans le tableau sont exactes et que les discordances au niveau du texte seront corrigées dans la version révisée qui paraîtra sous la cote EB 2010/101/R.2/Rev.1.
16. Le Conseil d'administration approuve la présentation du document ainsi modifié à la trente-quatrième session du Conseil des gouverneurs, en février 2011, et recommande en outre à celui-ci, au vu des exigences spécifiques de report concernant la ligne correspondant au groupe 1 du budget administratif (dans lequel le Mécanisme de financement du développement des programmes [MFDP] a été intégré), d'approuver une disposition prévoyant que les crédits non engagés, à concurrence de

6% au maximum de la ligne correspondant au groupe 1 du budget administratif approuvé pour 2010, soient reportés sur l'exercice 2011. Le Conseil note que l'application de cette dernière disposition est proposée sur une base exceptionnelle pour le budget administratif de 2010 afin de garantir la pleine intégration du MFDP dans ledit budget.

17. Vu la réception tardive du rectificatif, le Conseil suggère qu'à l'avenir le budget soit discuté plus avant dans l'ordre du jour, de manière à permettre l'examen approfondi des ajouts éventuels. Le Conseil est toutefois informé, et il en convient, que l'examen et l'approbation des budgets constituent généralement le point de départ de ce type de réunion dans la mesure où ils ouvrent la voie à des questions qui seront abordées ultérieurement.
18. En ce qui concerne le Programme de travail et budget axé sur les résultats pour 2011 et le plan indicatif pour 2012-2013 d'IOE, le Conseil d'administration se félicite des économies réalisées et compte sur des gains d'efficacité ultérieurs, indépendamment des réallocations internes de fonctions. Le Conseil prend également note de la précision contenue dans l'additif relatif au Programme de travail et budget axé sur les résultats pour 2011 et au plan indicatif pour 2012-2013 d'IOE et, après avoir approuvé le programme de travail tel qu'il figure dans le document EB 2010/101/R.2, recommande au Conseil des gouverneurs d'approuver ce budget, une fois incluse la modification susmentionnée, lors de sa trente-quatrième session.
19. La représentante de l'Allemagne demande des précisions concernant plusieurs augmentations de coût, notamment celles relatives au budget administratif ainsi que celles envisagées pour une session externe de la Consultation sur la neuvième reconstitution des ressources du FIDA (542 000 USD) et pour la présidence externe, en proposant une réduction du budget (250 000 USD) à hauteur de 100 000 USD pour cette dernière. Suite aux réponses fournies par la direction, la représentante demande que l'abstention de son pays soit consignée au procès-verbal.
20. Le représentant de l'Italie évoque la situation actuelle de son pays, qui s'est fixé pour objectif de rationaliser et de contenir ses dépenses publiques, et précise que cet objectif doit transparaître dans toutes les institutions dont l'Italie est membre. Il souhaite par conséquent que soit consigné au procès-verbal le fait que l'Italie doit s'abstenir. Il fait cependant observer que cette abstention ne concerne pas expressément le FIDA, mais qu'elle illustre partiellement le message plus général que l'Italie entend transmettre à toutes les institutions auxquelles elle appartient.
21. Pour finir, le Conseil d'administration, bien que conscient de la difficulté d'une quantification des dépenses spécifiques ventilées par sexe, demande que cette question soit approfondie. Il note également que de plus amples informations sur le coût administratif et les revenus liés à l'administration des fonds supplémentaires, qui font l'objet d'une comptabilisation distincte dans les états financiers du FIDA, seront communiquées à l'avenir.

C. Établissement de la Consultation sur la neuvième reconstitution des ressources du FIDA (point 4 de l'ordre du jour)

22. Le Conseil d'administration examine le projet de résolution prévoyant l'établissement de la Consultation sur la neuvième reconstitution des ressources du FIDA (document EB 2010/101/R.5), ainsi que le document présenté par la Sous-Liste C1 au nom de la Liste C pour la représentation de la Liste C à la Consultation sur la neuvième reconstitution des ressources du FIDA (document EB 2010/101/R.5/Add.1). Le Conseil approuve la nomination de M. Johannes F. Linn (dont le curriculum vitæ figure dans le document EB 2010/101/C.R.P.1) à la présidence de la Consultation sur la neuvième reconstitution des ressources du FIDA. Il approuve également la présentation du document EB 2010/101/R.5 à la trente-quatrième session du Conseil des gouverneurs,

en février 2011, accompagné du projet de résolution modifié pour tenir compte de la nomination de M. Linn.

23. Concernant la proposition présentée par la Sous-Liste C1 au nom de la Liste C pour la représentation de la Liste C à la Consultation sur la neuvième reconstitution des ressources du FIDA, le Conseil d'administration ouvre un débat fructueux sur cette question, d'où émergent des opinions divergentes quant aux avantages liés à l'élargissement de cette représentation. Il parvient à une solution de compromis majoritaire après une consultation prolongée entre les trois listes. Il approuve la participation de 18 membres de la Liste C ainsi que l'amendement correspondant du projet de résolution à soumettre au Conseil des gouverneurs lors de sa trente-quatrième session. Le Conseil est parvenu à ce compromis étant entendu qu'il n'y aura pas d'États membres observateurs.

D. Évaluation (point 5 de l'ordre du jour)

a) Rapports du président du Comité de l'évaluation

- i) *Rapport du président du Comité de l'évaluation sur la soixante-quatrième session*
- ii) *Rapport du président du Comité de l'évaluation sur la soixante-cinquième session*
- iii) *Rapport du président du Comité de l'évaluation concernant le rapport sur la mise en œuvre des recommandations issues de l'examen par les pairs du Bureau de l'évaluation du FIDA et de la fonction d'évaluation au FIDA*

24. Le Conseil d'administration examine les rapports sur les soixante-quatrième (document EB 2010/101/R.6) et soixante-cinquième (document EB 2010/101/R.7) sessions du Comité de l'évaluation, ainsi que le Rapport du président du Comité de l'évaluation concernant le rapport sur la mise en œuvre des recommandations de l'examen par les pairs du Bureau de l'évaluation du FIDA et de la fonction d'évaluation au FIDA (document EB 2010/101/R.8), et prend note des informations y figurant.
25. Par ailleurs, le Conseil d'administration salue la décision du Comité de l'évaluation de fournir des mises à jour régulières sur la mise en œuvre des conclusions et des recommandations de l'examen par les pairs du Bureau de l'évaluation du FIDA et de la fonction d'évaluation au FIDA.

b) Évaluation au niveau de l'institution de la performance du FIDA en matière d'égalité entre les sexes et d'autonomisation des femmes

26. Le Conseil d'administration examine l'Évaluation au niveau de l'institution de la performance du FIDA en matière d'égalité entre les sexes et d'autonomisation des femmes et prend connaissance des observations formulées par la direction à cet égard (document EB 2010/101/R.9 et document EB 2010/101/R.9/Add.1). Le Conseil, qui a déjà ouvert un débat approfondi et fructueux sur ce thème lors d'un séminaire informel organisé le lundi 13 décembre 2010, salue la qualité de cette évaluation exhaustive et prend note des informations qui y sont contenues. Il encourage la direction à maintenir son attitude positive et proactive et son engagement à allouer dans ce domaine des ressources appropriées. Pour sa part, le Conseil d'administration réaffirme sa détermination à aller de l'avant sur la voie de l'intégration de la parité hommes-femmes au sein de l'organisation.
27. Le Conseil d'administration approuve les recommandations figurant dans le document et se félicite de l'engagement pris par IOE de poursuivre ses travaux sur le document de travail institutionnel relatif aux procédures opérationnelles afin de développer plus avant les recommandations issues de l'évaluation sur la réforme des ressources humaines et le changement de culture. En outre, il demande que le produit de ce travail vienne alimenter le développement de la politique d'égalité entre les sexes ainsi que le Rapport du Président sur la mise en œuvre des recommandations issues de

l'évaluation et sur les suites données par la direction. Enfin, le Conseil d'administration rappelle qu'il est impatient d'examiner, en 2011, la politique en matière d'égalité entre les sexes, ancrée dans la réalité, et encourage le FIDA à adopter une approche aussi participative que possible pour en mener à bien la conception.

c) Rapport annuel sur les résultats et l'impact des opérations du FIDA (RARI)

28. Le Conseil d'administration examine le Rapport annuel sur les résultats et l'impact des opérations du FIDA (RARI), en même temps que la réponse de la direction y afférente (document EB 2010/101/R.10 et document EB 2010/101/R.10/Add.1). Il salue la qualité du rapport, en particulier l'inclusion et la présentation claire des facteurs "pourquoi". Ayant pris note des informations contenues dans le RARI, le Conseil d'administration entérine les recommandations figurant au paragraphe 226, en se félicitant de l'engagement pris par la direction en ce sens.
29. À propos des commentaires du RARI concernant les objectifs du Cadre de mesure des résultats 2010-2012 s'agissant d'efficacité, d'efficience et de durabilité, le Conseil d'administration invite la direction à s'engager davantage. Il souhaite avoir des informations plus détaillées sur les mesures de suivi prises en relation avec les recommandations du RARI sur ces questions et espère que des informations en ce sens lui seront communiquées lors de sa prochaine session. Le débat permet de définir les étapes éventuelles pouvant déboucher sur des gains d'efficience additionnels: renforcement de la coopération et des partenariats (y compris avec le secteur privé) et simplification des procédures internes.
30. La différence entre efficience interne et efficience des projets est rappelée au Conseil. Alors que l'on influe sur la première à travers les efforts de restructuration et de réaligement actuellement déployés au FIDA, on favorise la seconde en plaçant au premier plan le processus de conception des projets et programmes. Les questions de l'efficacité et de la durabilité sont également traitées, moyennant des activités renforcées d'amélioration de la qualité et d'assurance qualité, la supervision directe et la future Politique relative à l'environnement et aux ressources naturelles.
31. Concernant la question de l'appropriation par les gouvernements, le Conseil d'administration en reconnaît l'importance tout en partageant l'attitude adoptée par la direction, à savoir suivre de près la question sans fixer d'objectif précis ni assigner de notes en ce sens.

E. Rapport sur l'efficacité du FIDA en matière de développement (RIDE) (point 6 de l'ordre du jour)

32. Le Conseil d'administration examine le Rapport sur l'efficacité du FIDA en matière de développement (RIDE) ainsi que les observations d'IOE y afférentes (document EB 2010/101/R.11 et document EB 2010/101/R.11/Add.1) et prend note des informations qui y sont contenues. Tout en saluant la qualité du document et des données présentées, il accueille favorablement la décision d'intégrer dans les éditions futures du rapport un résumé de chacun des principaux points.
33. Par ailleurs, le Conseil d'administration prend acte de la qualité et de l'intérêt de la sélection actuelle des rapports annuels présentés par la direction et par IOE. Il approuve cependant, compte tenu du nombre de rapports périodiques et de leur volume, la suggestion visant à examiner cette question avec les coordonnateurs et amis, dans une optique de rationalisation éventuelle des futurs rapports.

F. Cadre stratégique du FIDA 2011-2015 (point 7 de l'ordre du jour)

34. Le Conseil d'administration examine le Cadre stratégique du FIDA 2011-2015 (EB 2010/101/R.12). Saluant la consultation élargie et non exclusive ayant présidé à la préparation du document et notant les améliorations qualitatives ainsi générées, il

prend acte du fait que le document n'est plus soumis pour approbation mais pour examen, en réponse à la demande avancée par les coordonnateurs et amis.

35. Reconnaissant qu'il s'agit là d'un document crucial, susceptible d'entraîner une réorientation stratégique majeure pour le FIDA, il demande donc des précisions, voire des révisions, notamment sur les points suivants: le ciblage; le rôle du secteur privé et ses relations avec le FIDA; le rôle du FIDA dans l'architecture de l'aide au développement; les domaines dans lesquels le FIDA ne sera pas impliqué; une définition du rôle du FIDA vis-à-vis d'autres institutions (comme les banques régionales de développement); et la relation entre le Cadre stratégique et d'autres documents d'orientation. Le Conseil d'administration souhaite que le Cadre stratégique comprenne également une annexe statistique sur la pauvreté rurale, si possible mettant à profit les travaux importants du *Rapport sur la pauvreté rurale 2011*. Enfin, il demande que soient revus les modes d'expression utilisés en relation avec les Objectifs du Millénaire pour le développement.
36. S'agissant de la voie à suivre, le Conseil accueille favorablement la proposition visant à examiner, lors d'un séminaire informel à organiser dans le courant du premier trimestre 2011, une version révisée du document prenant en compte les points soulevés durant l'examen par le Conseil. Il souhaite également qu'une version finale de ce document, reflétant les avis émis durant ce séminaire informel, soit présentée pour approbation à la cent deuxième session du Conseil, en mai 2011.

G. Révision des Principes et critères en matière de prêts (point 8 de l'ordre du jour)

37. Le Conseil d'administration examine le document portant sur la révision des Principes et critères en matière de prêts en même temps que le rectificatif y afférent (EB 2010/101/R.13 et EB 2010/101/R.13/Corr.1, dont la version révisée paraîtra sous la cote EB 2010/101/R.13/Rev.1). Après avoir entendu un résumé des délibérations du Comité d'audit sur ce point, il rappelle que ces révisions sont nécessaires pour pouvoir harmoniser les Principes et critères en matière de prêts avec le reste du cadre opérationnel du FIDA.
38. Conformément à la résolution 158/XXXIII, le Conseil d'administration approuve la présentation de ce document, assorti du projet de résolution figurant au paragraphe 20 du document, modifié dans le rectificatif, au Conseil des gouverneurs lors de sa trente-quatrième session, en février 2011.
39. Par ailleurs, le Conseil approuve la modification du paragraphe 14 de l'annexe II des Principes et critères applicables aux financements du FIDA figurant dans le document EB 2010/101/C.R.P.2, et convient que, lors de la présentation au Conseil des gouverneurs, les Principes et critères applicables aux financements du FIDA énoncés à l'annexe II du document EB 2010/101/R.13 constitueront le corps principal du document, dont le contenu initial deviendra à son tour une annexe.
40. Le Conseil prend acte de l'abstention de la République bolivarienne du Venezuela et de l'Allemagne.

H. Engagement du FIDA dans les pays à revenu intermédiaire (point 9 de l'ordre du jour)

41. Le Conseil d'administration examine le document sur l'engagement du FIDA dans les pays à revenu intermédiaire ainsi que les observations d'IOE y afférentes (EB 2010/101/R.14 et EB 2010/101/R.14/Add.1) et salue la consultation élargie et non exclusive ayant présidé à sa préparation. Tout en reconnaissant que la présentation d'une politique en la matière s'inscrit dans le droit fil de l'engagement pris dans le cadre de la Consultation sur la huitième reconstitution des ressources du FIDA, il note que ce document n'est plus soumis pour approbation mais pour examen, à la demande des coordonnateurs et amis.

42. Une discussion animée et fructueuse fait émerger des divergences de vues sur ce point, notamment concernant les critères utilisés pour définir les pays à revenu intermédiaire, l'interaction future du Fonds avec les pays à revenu intermédiaire et les options relatives au reclassement. Au vu de ces divergences, le Conseil n'est pas parvenu à un consensus sur les options proposées s'agissant de l'engagement du FIDA dans les pays à revenu intermédiaire.
43. Afin de favoriser la convergence d'opinions et de parvenir ainsi à un consensus, le Conseil d'administration décide qu'une version finale de ce document devrait être préparée, tenant compte des points soulevés lors de son examen, avant d'être soumise à l'approbation du Conseil à sa cent deuxième session, en mai 2011. De plus, le Conseil note que cette version actualisée sera tout d'abord transmise au Comité de l'évaluation à sa prochaine session, en février 2011, et que les discussions du Comité sur ce point seront prises en compte. Pour finir, le Conseil d'administration est informé qu'IOE formulera également des observations sur la version finale. Il faudrait envisager, afin d'examiner une version révisée de ce document, la tenue d'un séminaire informel avant la prochaine session du Conseil d'administration. Le paragraphe 16 du document actuel serait mis de côté et traité séparément.

I. Rapport de situation et plan d'action relatifs à la présence du FIDA dans les pays (point 10 de l'ordre du jour)

44. Le Conseil d'administration examine le Rapport de situation et plan d'action relatifs à la présence du FIDA dans les pays (EB 2010/101/R.15 et EB 2010/101/C.R.P.3). Il se félicite des initiatives prises dans ce domaine et note les informations figurant dans le rapport. Par ailleurs, il prend acte des répercussions positives de la présence dans les pays sur les projets et programmes appuyés par le Fonds.
45. Après avoir examiné un projet concernant la politique et la stratégie du FIDA relatives à sa présence dans les pays, lors d'un séminaire informel qui s'est tenu le 13 décembre dernier, le Conseil d'administration souhaite insister sur les questions et les préoccupations soulevées au cours de cette discussion, à savoir la nécessité de définir, avant tout élargissement, des critères clairs concernant l'ouverture et la fermeture des bureaux de pays, ainsi que leur mandat et une stratégie précise relative à la présence dans les pays. Il souligne l'importance des orientations détaillées à l'échelon des pays, qui aident à définir la stratégie qui sous-tend la présence dans les pays et à l'étayer.
46. Le Conseil d'administration, prenant acte du point soulevé par l'Indonésie, demande donc qu'afin de poursuivre l'examen de la présence dans les pays de manière structurée, la mise en place de nouveaux bureaux de pays soit reportée en attendant la présentation de la politique relative à la présence du FIDA dans les pays à sa cent-deuxième session en mai 2011.

J. Rapport de situation sur la participation du FIDA à l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés (point 11 de l'ordre du jour)

47. Le Conseil d'administration examine le Rapport de situation sur la participation du FIDA à l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés (EB 2010/101/R.16) et approuve la contribution proposée en vue de réduire la dette des Comores à l'égard du Fonds, selon les termes de la résolution figurant au paragraphe 24 du document. Il note que le Président du FIDA a transféré au Fonds fiduciaire un montant équivalent à 30 millions d'USD prélevé sur les ressources internes du FIDA. Il note également l'état d'avancement de la mise en œuvre de l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés et de la participation du FIDA à ladite initiative. Enfin, le Conseil autorise la présentation de ce rapport de situation, dûment révisé, à la trente-quatrième session du Conseil des gouverneurs, en février 2011.

K. Programme d'options stratégiques pour le pays: Sénégal (point 12 de l'ordre du jour)

48. Le Conseil d'administration examine le programme d'options stratégiques (COSOP) pour le Sénégal (EB 2010/101/R.17) et approuve les deux objectifs stratégiques proposés. Tout en rendant hommage à la qualité de ce document et à l'approche participative appliquée pour sa préparation, le Conseil d'administration fait observer que les indicateurs de résultats utilisés devraient tenir davantage compte des différences entre les sexes, étant donné que les femmes rurales assurent plus de 80% de la production vivrière du pays.
49. Le Conseil d'administration note que la présentation du rapport de situation sur le programme d'options stratégiques pour l'Afghanistan est reportée à la cent deuxième session du Conseil, en mai 2011.

L. Ressources disponibles pour engagement (point 13 de l'ordre du jour)

50. Après avoir examiné le document sur les ressources disponibles pour engagement (EB 2010/101/R.18 et son additif), le Conseil d'administration note que le montant estimatif des entrées nettes pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2010 est chiffré à 575,6 millions d'USD. Les engagements au titre des prêts et dons s'élevant à 874,7 millions d'USD et un engagement anticipé de 75,3 millions d'USD ayant déjà été approuvé, un engagement anticipé supplémentaire de 223,8 millions d'USD est donc nécessaire.
51. Le Conseil adopte donc la recommandation sur l'utilisation du pouvoir d'engagement anticipé figurant dans l'additif au document et autorise le Président à conclure des accords pour les prêts et dons approuvés par le Conseil à sa cent unième session, en décembre 2010, ainsi que pour ceux soumis à approbation selon la procédure de défaut d'opposition.

M. Propositions de projet/programme présentées au Conseil d'administration (point 14 de l'ordre du jour)

52. Conformément à la décision prise à sa centième session, en septembre 2010, d'autoriser un représentant pour chacune des cinq régions visées par les opérations du FIDA à assister aux débats en tant qu'observateur sans droit de parole, le Conseil d'administration souhaite la bienvenue au représentant de l'Afrique orientale et australe, Son Excellence l'Ambassadeur Wilfred J. Ngirwa, Représentant permanent de la République-Unie de Tanzanie auprès du FIDA.
53. Un exposé sur l'état de l'entrée en vigueur des propositions déjà approuvées lors de sessions antérieures est présenté oralement au Conseil. S'agissant du Programme national de développement du secteur rural et de l'entreprise au Costa Rica, le Conseil note que de sérieux retards ont été enregistrés et que la direction a décidé d'annuler purement et simplement le prêt approuvé. Le processus administratif d'annulation du prêt est en cours.
54. Le Conseil d'administration examine les propositions de projet/programme ci-après:

a) Afrique de l'Ouest et du Centre

- i) *Tchad: Programme d'appui au développement rural dans le Guéra (PADER-G)*

55. Le Conseil d'administration examine la proposition de programme figurant dans le document EB 2010/101/R.19, ainsi que son additif et la copie de l'accord de financement négocié, et adopte la résolution suivante:

"DÉCIDE: que le Fonds fera à la République du Tchad un prêt à des conditions particulièrement favorables d'un montant équivalant à cinq millions sept cent mille

droits de tirage spéciaux (5 700 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds accordera à la République du Tchad un don d'un montant équivalant à cinq millions quatre cent mille droits de tirage spéciaux (5 400 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport."

- ii) *Niger: Programme d'urgence en faveur de la sécurité alimentaire et du développement rural*

56. Le Conseil d'administration examine la proposition de programme figurant dans le document EB 2010/101/R.20, ainsi que son additif et la copie de l'accord de financement négocié, et adopte la résolution suivante:

"DÉCIDE: que le Fonds fera à la République du Niger un prêt à des conditions particulièrement favorables d'un montant équivalant à quatre millions cent cinquante mille droits de tirage spéciaux (4 150 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds accordera à la République du Niger un don d'un montant équivalant à quatre millions cent cinquante mille droits de tirage spéciaux (4 150 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport."

- iii) *Sierra Leone: Mémoire du Président: Projet de relèvement et de réduction de la pauvreté à assise communautaire – prêt et don supplémentaires*

57. Le Conseil d'administration examine la proposition de projet figurant dans le document EB 2010/101/R.21, ainsi que son additif, et adopte la résolution suivante:

"DÉCIDE: que le Fonds fera à la République de Sierra Leone un prêt supplémentaire à des conditions particulièrement favorables d'un montant de sept millions cinquante mille droits de tirage spéciaux (7 050 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds accordera à la République de Sierra Leone un don supplémentaire d'un montant de sept millions cinquante mille droits de tirage spéciaux (7 050 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport."

- iv) *Togo: Projet d'appui au développement de l'agriculture*

58. Le Conseil d'administration examine la proposition de projet figurant dans le document EB 2010/101/R.22, ainsi que son additif et la copie de l'accord de financement négocié, et adopte la résolution suivante:

"DÉCIDE: que le Fonds accordera à la République togolaise un don au titre du Cadre pour la soutenabilité de la dette d'un montant équivalant à huit millions six cent cinquante mille droits de tirage spéciaux (8 650 000 DTS) et qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds accordera à la République togolaise un don au titre des fonds supplémentaires du GAFSP, d'un montant équivalant à vingt millions de dollars des États-Unis (20 000 000 USD) et qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport."

b) **Afrique orientale et australe**

i) *Mozambique: Projet d'appui au développement de la pêche artisanale*

59. Le Conseil d'administration examine la proposition de projet figurant dans le document EB 2010/101/R.23, ainsi que son additif et la copie de l'accord de financement négocié, et adopte la résolution suivante:

"DÉCIDE: que le Fonds fera à la République du Mozambique un prêt à des conditions particulièrement favorables d'un montant équivalant à treize millions huit cent cinquante mille droits de tirage spéciaux (13 850 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport. Le Fonds ne demandera pas au Gouvernement du Mozambique de mettre à disposition des fonds de contrepartie afin de prendre en charge les coûts raisonnables correspondant aux impôts et droits auxquels le projet est susceptible d'être assujéti."

ii) *République-Unie de Tanzanie: Programme d'appui à l'infrastructure de commercialisation, à l'ajout de valeur et à la finance rurale*

60. Le Conseil d'administration examine la proposition de programme figurant dans le document EB 2010/101/R.24, ainsi que son additif et la copie de l'accord de financement négocié, et adopte la résolution suivante:

"DÉCIDE: que le Fonds fera à la République-Unie de Tanzanie un prêt à des conditions particulièrement favorables d'un montant équivalant à cinquante-neuf millions quatre cent mille droits de tirage spéciaux (59 400 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport. Le Fonds ne demandera pas au Gouvernement de la République-Unie de Tanzanie de mettre à disposition des fonds de contrepartie afin de prendre en charge les coûts raisonnables correspondant aux impôts et droits auxquels le programme est susceptible d'être assujéti."

c) **Asie et Pacifique**

i) *Bhoutan: Projet relatif à l'accès au marché et à l'intensification de la croissance*

61. Le Conseil d'administration examine la proposition de projet figurant dans le document EB 2010/101/R.25, ainsi que son additif et la copie de l'accord de financement négocié, et adopte la résolution suivante:

"DÉCIDE: que le Fonds fera au Royaume du Bhoutan un prêt à des conditions particulièrement favorables d'un montant équivalant à cinq millions six cent mille droits de tirage spéciaux (5 600 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds accordera au Royaume du Bhoutan un don d'un montant équivalant à deux millions de dollars des États-Unis (2 000 000 USD), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport."

ii) *Pakistan: Projet de réduction de la pauvreté dans le sud du Penjab*

62. Le Conseil d'administration examine la proposition de projet figurant dans le document EB 2010/101/R.27, ainsi que son additif et la copie de l'accord de financement négocié, et adopte la résolution suivante:

"DÉCIDE: que le Fonds fera à la République islamique du Pakistan un prêt à des conditions particulièrement favorables d'un montant équivalant à vingt-six millions trois cent cinquante mille droits de tirage spéciaux (26 350 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport."

iii) *Îles Salomon: Programme de développement rural des Îles Salomon*

63. Le Conseil d'administration examine la proposition de programme figurant dans le document EB 2010/101/R.28, ainsi que son additif et la copie de l'accord de financement négocié, et adopte la résolution suivante:

"DÉCIDE: que le Fonds accordera aux Îles Salomon un don d'un montant équivalant à deux millions cinq cent cinquante mille droits de tirage spéciaux (2 550 000 DTS) et qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport."

iv) *Viet Nam: Projet d'appui à l'agriculture, aux paysans et aux zones rurales dans les provinces de Gia Lai, Ninh Thuan et Tuyen Quang*

64. Le Conseil d'administration examine la proposition de projet figurant dans le document EB 2010/101/R.29, ainsi que son additif et la copie de l'accord de financement négocié, et adopte la résolution suivante:

"DÉCIDE: que le Fonds accordera à la République socialiste du Viet Nam un prêt à des conditions particulièrement favorables d'un montant équivalant à trente et un millions cinq cent mille droits de tirage spéciaux (31 500 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds accordera à la République socialiste du Viet Nam un don d'un montant équivalant à deux cent mille droits de tirage spéciaux (200 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport."

d) **Amérique latine et Caraïbes**

i) *Brésil: Projet de développement durable dans les régions de Cariri et Seridó (PROCASE)*

65. Le Conseil d'administration examine la proposition de projet figurant dans le document EB 2010/101/R.60 et adopte la résolution suivante:

"DÉCIDE: que le Fonds fera à l'État de la Paraíba en République fédérative du Brésil un prêt à des conditions ordinaires d'un montant équivalant à seize millions cent mille droits de tirage spéciaux (16 100 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport."

ii) *El Salvador: Programme d'appui à la compétitivité des territoires ruraux (Amanecer Rural)*

66. Le Conseil d'administration examine la proposition de programme figurant dans le document EB 2010/101/R.30, ainsi que son additif et la copie de l'accord de financement négocié, et adopte la résolution suivante:

"DÉCIDE: que le Fonds fera à la République d'El Salvador un prêt à des conditions ordinaires d'un montant équivalant à onze millions cent cinquante mille droits de tirage spéciaux (11 150 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport."

iii) *Guatemala: Programme de développement rural durable dans le département du Quiché*

67. Le Conseil d'administration examine la proposition de programme figurant dans le document EB 2010/101/R.61, ainsi que son additif et la copie de l'accord de financement négocié, et adopte la résolution suivante:

"DÉCIDE: que le Fonds fera à la République du Guatemala un prêt à des conditions ordinaires d'un montant équivalant à dix millions huit cent cinquante mille droits de

tirage spéciaux (10 850 000 DTS) et qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds accordera à la République du Guatemala un don d'un montant équivalant à trois cent trente mille droits de tirage spéciaux (330 000 DTS) et qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport."

- iv) *Guatemala: Mémoire du Président: Programme de développement rural durable dans la région Nord – prorogation du délai de signature de l'accord de prêt*

68. Le Conseil d'administration examine la proposition figurant dans le document EB 2010/101/R.62 et approuve la prorogation d'un an – jusqu'au 17 décembre 2011 – du délai de signature de l'accord relatif au prêt pour le Programme de développement rural durable dans la région Nord.

- v) *Nicaragua: Programme de développement des systèmes de production agricole, piscicole et forestière dans les territoires autochtones de la RAAN et de la RAAS (NICARIBE)*

69. Le Conseil d'administration examine la proposition de programme figurant dans le document EB 2010/101/R.31, ainsi que son additif et la copie de l'accord de financement négocié, et adopte la résolution suivante:

"DÉCIDE: que le Fonds fera à la République du Nicaragua un prêt à des conditions particulièrement favorables d'un montant équivalant à deux millions cinq cent cinquante mille droits de tirage spéciaux (2 550 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds accordera à la République du Nicaragua un don d'un montant équivalant à deux millions cinq cent cinquante mille droits de tirage spéciaux (2 550 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport."

e) **Proche-Orient et Afrique du Nord**

- i) *Maroc: Programme de développement des filières agricoles dans les zones montagneuses de la province de Taza*

70. Le Conseil d'administration examine la proposition de programme figurant dans le document EB 2010/101/R.32, ainsi que son additif et la copie de l'accord de financement négocié, et adopte la résolution suivante:

"DÉCIDE: que le Fonds fera au Royaume du Maroc un prêt à des conditions ordinaires d'un montant équivalant à quatorze millions sept cent quarante mille droits de tirage spéciaux (14 740 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds accordera au Royaume du Maroc un don d'un montant équivalant à trois cent vingt-huit mille droits de tirage spéciaux (328 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport."

- ii) *République de Moldova: Projet de développement des services financiers ruraux et des entreprises agroalimentaires*

71. Le Conseil d'administration examine la proposition de projet figurant dans le document EB 2010/101/R.33 et adopte la résolution suivante:

"DÉCIDE: que le Fonds fera à la République de Moldova un prêt à des conditions particulièrement favorables d'un montant équivalant à douze millions quatre cent mille droits de tirage spéciaux (12 400 000 DTS), qui sera régi par des modalités et

conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds accordera à la République de Moldova un don d'un montant équivalant à trois cent vingt mille droits de tirage spéciaux (320 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport."

iii) *Soudan: Projet d'appui aux petites exploitations traditionnelles non irriguées dans l'État de Sennar*

72. Le Conseil d'administration examine la proposition de projet figurant dans le document EB 2010/101/R.34, ainsi que son additif et la copie de l'accord de financement négocié, et adopte la résolution suivante:

"DÉCIDE: que le Fonds accordera à la République du Soudan un don d'un montant équivalant à huit millions huit cent soixante-quinze mille droits de tirage spéciaux (8 875 000 DTS) et qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport."

73. Conformément à la législation des États-Unis d'Amérique interdisant toute aide des institutions financières internationales au Gouvernement soudanais, les États-Unis d'Amérique manifestent leur opposition au Projet d'appui aux petites exploitations traditionnelles non irriguées dans l'État de Sennar au Soudan.

iv) *Soudan: Mémoire du Président: Programme de développement rural dans le Kordofan-Sud – don supplémentaire*

74. Le Conseil d'administration examine la proposition figurant dans le document EB 2010/101/R.35, ainsi que son additif et la copie de l'accord de financement négocié, et adopte la résolution suivante:

"DÉCIDE: que le Fonds accordera à la République du Soudan un don supplémentaire d'un montant de 2,1 millions d'USD, qui sera régi par des modalités et des conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport."

75. Conformément à la législation des États-Unis d'Amérique interdisant toute aide des institutions financières internationales au Gouvernement soudanais, les États-Unis d'Amérique manifestent leur opposition au mémorandum du Président: Programme de développement rural dans le Kordofan-Sud – don supplémentaire.

v) *République arabe syrienne: Projet de développement intégré de l'élevage*

76. Le Conseil d'administration examine la proposition de projet figurant dans le document EB 2010/101/R.36, ainsi que son additif et la copie de l'accord de financement négocié, et adopte la résolution suivante:

"DÉCIDE: que le Fonds fera à la République arabe syrienne un prêt à des conditions intermédiaires d'un montant équivalant à dix-sept millions quatre cent mille droits de tirage spéciaux (17 400 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds accordera à la République arabe syrienne un don d'un montant équivalant à quatre cent vingt-cinq mille droits de tirage spéciaux (425 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport."

77. Conformément à la législation des États-Unis d'Amérique interdisant toute aide des institutions financières internationales au Gouvernement syrien, les États-Unis d'Amérique manifestent leur opposition au Projet de développement intégré de l'élevage dans la République arabe syrienne.

vi) *Yémen: Projet d'investissement dans le secteur de la pêche*

78. Le Conseil d'administration examine la proposition de projet figurant dans le document EB 2010/101/R.37, ainsi que son additif et la copie de l'accord de financement négocié, et adopte la résolution suivante:

"DÉCIDE: que le Fonds accordera à la République du Yémen un don d'un montant équivalant à cinq millions huit cent mille droits de tirage spéciaux (5 800 000 DTS) et qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport."

N. Dons au titre du guichet mondial/régional à des centres internationaux ne bénéficiant pas du soutien du GCRAI

79. Ayant reçu une demande d'octroi de dons à des programmes ne bénéficiant pas du soutien du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI): "Alliance pour une révolution verte en Afrique (AGRA): Accroître l'impact du Fonds de développement des entreprises en Afrique" et "Association des exportateurs guatémaltèques (AGEXPORT): *PRO Mercados*: Programme en faveur de l'accès des moyennes, petites et microentreprises associatives rurales aux marchés d'Amérique centrale" (document EB 2010/101/R.63), demande présentée initialement dans le cadre de la procédure de défaut d'opposition, le Conseil d'administration examine ces deux propositions et adopte la résolution suivante:

"DÉCIDE: que le Fonds, dans le but de financer en partie le programme visant à Accroître l'impact du Fonds de développement des entreprises en Afrique, accordera un don ne dépassant pas un million de dollars des États-Unis (1 000 000 USD) à l'Alliance pour une révolution verte en Afrique (AGRA) à l'appui d'un programme de trois ans. Ce don sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées au Conseil d'administration dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds, dans le but de financer en partie le *PRO Mercados*: Programme en faveur de l'accès des moyennes, petites et micro-entreprises associatives rurales aux marchés d'Amérique centrale, accordera un don ne dépassant pas deux millions de dollars des États-Unis (2 000 000 USD) à l'Association des exportateurs guatémaltèques (AGEXPORT) à l'appui d'un programme de trois ans. Ce don sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées au Conseil d'administration dans le présent rapport."

80. S'agissant du don à l'AGRA, pour lequel une proposition a été soumise au Conseil d'administration à la demande du représentant des États-Unis d'Amérique, le Conseil note que la participation du FIDA se traduira par l'incitation du Fonds de développement des entreprises en Afrique à privilégier l'agriculture paysanne.
81. S'agissant du don à l'AGEXPORT, le représentant de la République bolivarienne du Venezuela a demandé que la déclaration ci-après soit ajoutée au procès-verbal des débats:

"Du fait du contenu et de la présentation du document relatif au don, il est jugé nécessaire de demander des éclaircissements au sujet de la transaction, étant donné que le résumé établi par le FIDA laisse entendre que le financement servira à appuyer le développement des entreprises de commercialisation qui organiseront un réseau de producteurs.

À cet égard, il convient de se demander qui veillera aux intérêts des producteurs, qui pourraient être exploités par l'entreprise.

Enfin, il est important de s'assurer que ce projet est conforme au mandat du FIDA, sachant que le don est destiné à une ONG privée et non pas à une association de paysans."

O. Activités prévues au titre des projets, y compris les activités proposées et approuvées par le biais de la procédure de défaut d'opposition (point 16 de l'ordre du jour)

82. Le document EB 2010/101/R.38 portant sur les activités prévues au titre des projets, y compris les activités proposées et approuvées par le biais de la procédure de défaut d'opposition, est présenté au Conseil pour information.

P. Questions financières (point 17 de l'ordre du jour)

a) Rapport du Comité d'audit sur la cent dix-septième réunion

i) Niveau de la Réserve générale

83. Après avoir examiné le rapport du président du Comité d'audit sur sa cent dix-septième réunion et le rapport confidentiel de la séance à huis clos du Comité, ainsi que le niveau de la Réserve générale (EB 2010/101/R.39 avec son additif et EB 2010/101/R.40), le Conseil d'administration prend note des informations figurant dans ce rapport et dans son additif confidentiel.
84. Le Conseil d'administration note qu'un document révisé sur la modification de la politique de placement et de l'exigence de liquidité minimale du FIDA sera présenté au Conseil d'administration à sa cent deuxième session, en mai 2011, après qu'il aura été examiné dans le cadre d'un séminaire informel au début de 2011 et à la réunion du Comité d'audit en avril 2011.
85. Prenant en considération la proposition sur le niveau de la Réserve générale et les recommandations formulées par le Comité à ce sujet, le Conseil approuve le maintien de la Réserve générale à son niveau actuel de 95 millions d'USD et décide que le Comité d'audit devra réévaluer le niveau de la Réserve générale au début de l'année 2012, une fois terminée la Consultation sur la neuvième reconstitution, afin de tenir compte des éventuelles conséquences des risques nouveaux ou émergents, et des facteurs d'atténuation des effets à introduire.

b) Plan de travail du Bureau de l'audit et de la surveillance du FIDA pour 2011

86. Le Conseil d'administration examine ensuite le plan de travail du Bureau de l'audit et de la surveillance du FIDA pour 2011 (document EB 2010/101/R.41). Ayant exprimé ses préoccupations au sujet du volume de travail prévu, compte tenu des effectifs du Bureau de l'audit et de la surveillance du FIDA (AUO), le Conseil est informé que les ressources humaines à la disposition dudit Bureau sont suffisantes pour réaliser ce plan de travail ambitieux.
87. En outre, le Conseil note que le Comité d'audit, tout en reconnaissant que la nomination du Directeur d'AUO est du ressort du Président, recommande que ce poste vacant soit pourvu par concours. Le Conseil reçoit l'assurance que les observations du Comité ont été notées et seront prises en considération. Le représentant de la Suède déclare que son gouvernement est d'avis que le recrutement du Directeur d'AUO devrait être réalisé par voie de concours, ouvertement et dans la transparence.
88. Enfin, le Conseil entérine le plan de travail tel que figurant dans le document présenté.

c) Rapports sur l'état d'avancement

- i) Rapport sur l'état des contributions à la huitième reconstitution des ressources du FIDA*
- ii) Rapport sur le portefeuille de placements du FIDA pour le troisième trimestre de 2010*

89. Le document EB 2010/101/R.43 sur l'état des contributions à la huitième reconstitution des ressources du FIDA et le document EB 2010/101/R.44 sur le

portefeuille de placements du FIDA pour le troisième trimestre de 2010 sont présentés au Conseil d'administration pour information.

d) Mise à jour orale sur la création du Fonds fiduciaire du mécanisme de cofinancement espagnol pour la sécurité alimentaire

90. Des informations actualisées sur la création du Fonds fiduciaire du mécanisme de cofinancement espagnol pour la sécurité alimentaire, qu'il a approuvée en septembre 2010, sont communiquées au Conseil d'administration. Le Conseil se félicite des progrès réalisés en vue de la création de ce fonds et remercie le Gouvernement espagnol et la direction du FIDA des efforts concertés qu'ils ont déployés pour que les négociations aboutissent.
91. Ayant demandé que des documents soient présentés à ce sujet, le Conseil se félicite que cette mise à jour orale fasse l'objet d'un document distribué à la fin de la session (EB 2010/101/C.R.P.5), et il attend avec impatience de recevoir une mise à jour complète sur les négociations relatives au mécanisme ainsi que la version définitive du mémorandum d'accord, accompagnées des documents connexes, à la session de mai 2011 du Conseil d'administration.

e) Mise à jour orale concernant la résidence du FIDA

92. Des informations actualisées sur la résidence du FIDA sont fournies au Conseil d'administration, qui prend note des faits survenus depuis la dernière mise à jour à sa session de septembre 2010. Il se félicite en particulier de l'abondance des informations communiquées, notamment concernant les économies réalisées, les progrès accomplis dans la recherche d'autres arrangements, l'adoption librement consentie d'un plafond tant pour le loyer que pour les dépenses d'entretien et l'initiative du Président d'assumer les frais d'entretien ainsi que les charges relatives aux services essentiels, à l'exception des dépenses afférentes à l'assurance, à la sécurité, au téléphone et à l'Internet.
93. Ayant félicité le Président pour les mesures prises afin de remédier à cette situation et pour la complète transparence dont il a fait preuve, le Conseil accueille avec satisfaction la proposition visant à constituer le Comité des émoluments, qui est chargé, outre l'examen des émoluments en général, de fixer des directives claires concernant la résidence du Président du FIDA.
94. Le Conseil a rappelé que, comme les années précédentes, le plan de travail d'AUTO pour 2011 contient des dispositions relatives à l'audit périodique des dépenses du Bureau du Président, lesquelles comprennent le coût de la résidence du FIDA, et que les résultats de l'audit correspondant seront communiqués. La proposition avancée par l'Allemagne, appuyée par le Danemark, visant à inclure dans le prochain rapport du Commissaire aux comptes un chapitre sur la résidence du FIDA, ne fait pas l'unanimité.
95. Compte tenu des délibérations menées tout au long de l'année, ainsi que des mécanismes en place qui sont déclenchés, le Conseil souhaite considérer que cette question est close, et il se déclare convaincu que les délibérations et recommandations du Comité des émoluments mettront un point final à ce problème, faisant en sorte que le FIDA ne s'y trouve plus jamais confronté. En conclusion, le représentant du Cameroun souligne que le Conseil garde toute sa confiance au Président.

Q. Rapport de situation sur la mise en œuvre du système d'allocation fondé sur la performance (point 18 de l'ordre du jour)

96. Après avoir examiné le Rapport de situation sur la mise en œuvre du système d'allocation fondé sur la performance (SAFP) ainsi que son additif relatif aux notes de pays et aux allocations correspondantes pour la période d'allocation 2011 (EB 2010/101/R.45 et EB 2010/101/R.45/Add.1), le Conseil d'administration prend

acte des procès-verbaux des réunions du groupe de travail sur le SAFF inclus dans le rapport.

97. Après avoir examiné plusieurs détails relatifs au SAFF, le Conseil demande que le groupe de travail sur le SAFF ajoute à son programme d'activités pour 2011 une analyse approfondie des allocations au titre de ce système, concernant notamment des problèmes comme les variations des formules pour les pays à revenu intermédiaire et le revenu national brut.
98. Enfin, le Conseil approuve la présentation de ce rapport de situation à la trente-quatrième session du Conseil des gouverneurs en février 2011, une fois corrigées les erreurs factuelles relevées pendant les débats.

R. Plan à moyen terme du FIDA 2010-2012 (point 19 de l'ordre du jour)

99. Le Conseil d'administration examine le Plan à moyen terme du FIDA 2010-2012 (EB 2010/101/R.46 et EB 2010/101/C.R.P.6) et salue l'adoption de cet important outil de planification et de gestion. Notant qu'il s'agit d'un document à horizon mobile et que des mises à jour lui seront fournies chaque année à sa première session, le Conseil déclare attendre avec impatience de recevoir une version actualisée à sa prochaine session, en mai 2011.

S. Rapport annuel sur l'assurance qualité dans les projets et programmes financés par le FIDA (point 20 de l'ordre du jour)

100. Le document EB 2010/101/R.47 sur l'assurance qualité dans les projets et programmes financés par le FIDA est présenté au Conseil pour information.

T. Changement et réforme – mise à jour (point 21 de l'ordre du jour)

- a) **Changement et réforme: mise en œuvre**
- b) **Réforme des ressources humaines**

101. Le Conseil d'administration examine les informations actualisées sur la mise en œuvre du programme de changement et de réforme, ainsi que le rapport de situation sur la réforme des ressources humaines (EB 2010/101/R.48, avec son additif, et EB 2010/101/R.49) et prend note des renseignements figurant dans ces documents. Concrètement, il se félicite du processus entrepris en vue d'aligner la gestion des ressources humaines sur les objectifs du Cadre de mesure des résultats.
102. Rappelant les débats sur le Rapport de situation et plan d'action relatifs à la présence du FIDA dans les pays, le Conseil souligne l'importance d'une stratégie solide en ce qui concerne le personnel des bureaux de pays, pour à la fois garantir l'efficacité et maximiser le développement des capacités. À cet égard, le Conseil d'administration se félicite des précisions apportées, selon lesquelles la mise en place d'une présence efficace dans les pays repose sur un processus d'apprentissage permanent et le personnel national est actuellement intégré aux systèmes contractuels de mesure de la performance et de rotation du FIDA.
103. Le Conseil rappelle en outre à la direction combien il est essentiel de s'efforcer de promouvoir une représentation équitable entre les hommes et les femmes et sur le plan géographique, et il constate avec satisfaction que cette question est prise en considération dans le processus de recrutement en cours pour des postes de direction de haut niveau.
104. Le Conseil souligne également combien il est important d'entretenir un dialogue ouvert et non exclusif avec le personnel dans le cadre de la gestion des réformes. Il reçoit des assurances selon lesquelles les consultations avec l'Association du personnel ont été engagées et se poursuivent. Il encourage le FIDA à suivre cette voie, indispensable

bien que difficile, pour améliorer la gestion et la composition des ressources humaines, tout en l'invitant à garder à l'esprit que, vu son ampleur, cette réforme nécessite une approche à moyen terme.

c) Rapport sur la dépense extraordinaire pour le programme de départ volontaire du FIDA pour 2009-2010

105. Après avoir examiné le rapport sur la dépense extraordinaire pour le programme de départ volontaire du FIDA pour 2009-2010 (EB 2010/101/R.50, dont la version révisée paraîtra sous la cote EB 2010/101/R.50/Rev.1), le Conseil prend note des informations contenues dans le document concernant la mise en œuvre du programme à ce jour. Il souligne que l'objectif du programme devrait être mieux défini, plus clairement présenté et accompagné d'une stratégie précise pour sa réalisation. Il note en particulier que ce programme est un mécanisme destiné à favoriser l'efficacité, s'agissant de la performance institutionnelle dans son ensemble.
106. Le Conseil d'administration rappelle en outre que le programme de départ volontaire ne devrait pas être une passerelle vers la retraite, mais un outil contribuant à une réforme efficace du personnel. Soulignant ce point, le Conseil rappelle que l'objet du programme est de favoriser l'alignement des ressources humaines sur les résultats escomptés du FIDA. À cet égard, il se fait confirmer qu'en outre le maintien de son caractère volontaire la seconde phase du programme prévoira des possibilités d'incitation concrète de candidats choisis dans une optique de renforcement de l'alignement du personnel. La direction gardera en outre le droit d'examiner toutes les candidatures et d'encourager le maintien en poste s'il y a lieu. À cet égard, le Conseil souligne également combien il est important de reconnaître le caractère sensible de ce programme et, par conséquent, d'aller de l'avant de manière consultative et transparente. Afin de garantir l'efficacité et l'efficacité de ce programme, ainsi que sa réussite en tant que processus d'apprentissage, il demande qu'un rapport de situation exhaustif, indiquant notamment les enseignements tirés, soit préparé et soumis à la trente-quatrième session du Conseil des gouverneurs, en même temps que la résolution figurant dans le document.
107. À la suite des questions posées au sujet des incidences financières de cette proposition, le Conseil d'administration se félicite des précisions apportées, à savoir que la prorogation demandée ne concerne pas le programme proprement dit mais sa mise en œuvre, étant donné que les candidats pour 2010 n'ont pas pu faire l'objet d'un accord avant la fin de l'année et que leur départ sera donc reporté à 2011. Il approuve donc la prorogation sans coût additionnel de l'affectation de la dépense extraordinaire pour le programme de départ volontaire du FIDA pour 2011, telle que figurant dans le document.
108. Pour conclure, le Conseil d'administration recommande que le projet de résolution figurant dans le document soit modifié afin que soit mentionnée la présentation d'un rapport final faisant état des dépenses à la trente-cinquième session du Conseil des gouverneurs en 2012, comme indiqué dans le document EB 2010/101/C.R.P.7.

d) Rapport sur la rémunération et les avantages du personnel

109. Lors d'une séance à huis clos, le Conseil d'administration a pris note des informations fournies par les consultants externes du cabinet-conseil Birches Umeå AB et a ouvert le dialogue avec ceux-ci ainsi qu'avec les représentants du Comité exécutif de l'Association du personnel du FIDA. Certains membres du Conseil d'administration se félicitent de ce processus consultatif, qu'ils espèrent voir se poursuivre dans toute la mesure possible. Plusieurs représentants au Conseil d'administration demandent à la direction du FIDA de lui soumettre une analyse détaillée des trois options mentionnées dans le document ainsi qu'une quatrième option prévoyant le maintien dans le système des Nations Unies. À cet égard, la direction communiquera au Conseil au début de 2011 des indications générales faisant apparaître la voie à suivre.

110. Il est également décidé que les membres du Conseil soumettront à l'examen de la direction leurs observations sur les questions soulevées dans le document EB 2010/101/R.51 ainsi que dans le rapport établi par les consultants externes. Un document sera ensuite adressé aux membres du Conseil avant la tenue d'un séminaire informel, qui sera organisé avant la cent deuxième session du Conseil.

U. Programme des activités de la trente-quatrième session du Conseil des gouverneurs (point 22 de l'ordre du jour)

111. Le Conseil d'administration examine le programme des activités de la trente-quatrième session du Conseil des gouverneurs (document EB 2010/101/R.52) et, après des débats fructueux, il prend note des informations y figurant.

V. Rapport de situation relatif au Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (point 23 de l'ordre du jour)

112. Après avoir examiné le rapport de situation relatif au Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (EB 2010/101/R.53), le Conseil d'administration prend note des renseignements communiqués et approuve la présentation dudit rapport à la trente-quatrième session du Conseil des gouverneurs, en février 2011.
113. Après avoir examiné cette question, le Conseil apprend qu'à la suite de l'approbation qu'il a donnée à sa quatre-vingt-dix-neuvième session, en avril 2010, pour que le FIDA fasse appel du jugement n° 2867 rendu par le tribunal administratif de l'Organisation internationale du travail à la Cour internationale de justice, la procédure est en cours, et qu'il sera tenu informé de l'état d'avancement de cette question.

W. Rapport de situation sur l'Équipe FAO/FIDA/PAM chargée des achats communs (point 24 de l'ordre du jour)

114. Le document EB 2010/101/R.54 sur l'Équipe FAO/FIDA/PAM chargée des achats communs des organisations ayant leur siège à Rome est présenté au Conseil pour information.

X. Questions diverses (point 25 de l'ordre du jour)

a) Établissement du Comité des émoluments

115. Après examen du document sur l'établissement du Comité des émoluments (document EB 2010/101/R.55 dont la version révisée paraîtra sous la cote EB 2010/101/R.55/Rev.1), le Conseil d'administration salue la proposition visant à rétablir le Comité des émoluments. Rappelant que l'approche itérative adoptée précédemment pour ce comité avait soulevé des difficultés en raison du temps limité consacré aux délibérations, il examine la possibilité de lui donner un caractère plus permanent.
116. Après examen du travail attendu du Comité des émoluments, le Conseil réaffirme qu'il souhaite que soit élargi le mandat dudit Comité afin qu'il traite des dispositions relatives au logement du Président du Fonds, ainsi que de l'ensemble des émoluments du Président et autres indemnités liées à cette fonction, comme il ressort des discussions sur la mise à jour orale concernant la résidence du FIDA et du document EB 2010/101/C.R.P.4. En conséquence, il demande que soit modifiée la résolution proposée pour tenir compte de l'élargissement de ce mandat.
117. Pour conclure, le Conseil approuve la présentation de la résolution visant à rétablir le Comité des émoluments, telle que contenue dans le document et modifiée pour tenir compte des débats, à la trente-quatrième session du Conseil des gouverneurs, en février 2011.

- b) **Mémorandum d'accord entre le FIDA et l'Agence japonaise de coopération internationale (AJCI)**
118. Le Conseil d'administration examine le mémorandum d'accord entre le FIDA et l'Agence japonaise de coopération internationale (AJCI) (document EB 2010/101/R.56) et, ayant noté que le principe du remboursement intégral des coûts administratifs figurait déjà dans la résolution de la huitième reconstitution, il approuve les dispositions de ce mémorandum telles qu'elles figurent dans l'annexe du document.
- c) **Dates proposées pour les sessions du Conseil d'administration en 2012-2013 et modification de la date de la session de mai 2011**
119. Après avoir étudié les dates proposées pour les sessions du Conseil d'administration en 2012-2013 (document EB 2010/101/R.57), le Conseil:
- a) accepte le changement de dates proposé pour la cent deuxième session, qui se tiendra les 11 et 12 mai 2011, au lieu des 4 et 5 mai;
 - b) approuve les dates proposées pour les sessions du Conseil d'administration en 2012-2013 comme suit:
 - i) Cent cinquième session: mercredi 11 et jeudi 12 avril 2012;
 - ii) Cent sixième session: mercredi 12 et jeudi 13 septembre 2012;
 - iii) Cent septième session: mercredi 12 et jeudi 13 décembre 2012;
 - iv) Cent huitième session: mercredi 10 et jeudi 11 avril 2013;
 - v) Cent neuvième session: mercredi 18 et jeudi 19 septembre 2013;
 - vi) Cent dixième session: mercredi 11 et jeudi 12 décembre 2013; et
 - c) demande que les futures éditions du présent document indiquent également les dates de réunion de la Banque mondiale et des autres institutions financières internationales.
 - d) **Procès-verbal de la centième session du Conseil d'administration**
120. Après avoir examiné les amendements au procès-verbal de sa centième session (document EB 2010/101/R.58), le Conseil d'administration approuve le procès-verbal ainsi que les modifications apportées.
- e) **Demande d'admission en qualité de membre non originaire**
121. Après avoir examiné la demande d'admission en qualité de membre non originaire déposée par la République de Hongrie (document EB 2010/101/R.59), le Conseil d'administration recommande que ledit rapport soit soumis à la trente-quatrième session du Conseil des gouverneurs, en février 2011.
122. Par ailleurs, conscient du calendrier habituellement chargé de la session de décembre et des difficultés de programmation dues à la proximité de la session de septembre, le Conseil d'administration demande, dans une note distincte, que le nombre, la longueur et la diffusion des documents soient revus, et il propose d'en discuter plus avant dans le cadre d'une rencontre informelle entre le Secrétaire du FIDA et les coordonnateurs et amis.

Y. Clôture de la session

123. Revenant à une question soulevée lors de la session de septembre 2010 du Conseil, le Président réaffirme que le FIDA travaille dans un esprit d'ouverture et de transparence et qu'il continuera de fonctionner ainsi.
124. Le Conseil d'administration est informé que la Suisse, l'Afghanistan et le Pakistan ont terminé leur mandat en tant que membres suppléants du Conseil d'administration, et il note que la Suisse sera remplacée par le Luxembourg, l'Afghanistan par Chypre et le Pakistan par le Bangladesh. Le Conseil remercie M. Pio Wennubst, nouveau chef du

Département du Programme mondial pour la sécurité alimentaire de la Direction du développement et de la coopération de la Suisse, pour son travail au sein du Conseil d'administration et en qualité de coordonnateur pour la Liste A depuis février 2010 et de coordonnateur adjoint pour la Liste A auparavant. Il remercie aussi, pour leur participation aux travaux du Conseil, M. Abdul Razak Ayazi, attaché agricole, Représentant permanent suppléant de la République islamique de l'Afghanistan auprès du FIDA; M. Babar Yaqoob Fateh Muhammad, Secrétaire d'État auxiliaire du Ministère de l'alimentation et de l'agriculture de la République islamique du Pakistan; et M. Khalid Mehboob, conseiller honoraire et coordonnateur pour la Sous-Liste C2, Représentant permanent suppléant de la République islamique du Pakistan auprès des organismes des Nations Unies s'occupant d'alimentation et d'agriculture ayant leur siège à Rome. Enfin, le Conseil fait ses adieux à Madame Maria del Carmen Squeff, Ministre, Représentante permanente suppléante de la République argentine auprès du FIDA et à Mme Elizabeth H. Morris, Directrice adjointe du Bureau des banques multilatérales de développement, Département du Trésor pour les États-Unis, les remerciant de leur participation extrêmement utile aux travaux du Conseil.



Enabling poor rural people
to overcome poverty

**Delegations at the 101st session of
the Executive Board**

**Délégations à la cent unième session
du Conseil d'administration**

**Delegaciones en el 101^o período de
sesiones de la Junta Ejecutiva**

Executive Board — 101st Session
Rome, 14-16 December 2010

For: **Information**

AFGHANISTAN

Abdul Razak AYAZI
Agricultural Attaché
Alternate Permanent Representative of
the Islamic Republic of Afghanistan
to IFAD
Rome

ALGERIA

Mohamed Larbi GHANEM
Directeur General de la Comptabilité
Ministère des finances
Alger

ANGOLA

Manuel Pedro PACAVIRA
Ambassadeur
Représentant permanent de
la République d'Angola
auprès du FIDA
Rome

Carlos Alberto AMARAL
Conseiller
Représentant permanent suppléant
de la République d'Angola
auprès du FIDA
Rome

ARGENTINA

María del Carmen SQUEFF
Ministro
Representante Permanente Alternativa
de la República Argentina
ante el FIDA
Roma

Agustín ZIMMERMANN
Secretario
Representante Permanente Alternativo
de la República Argentina
ante el FIDA
Roma

AUSTRIA

Klaus OEHLER
Deputy Director
International Financial Institutions
Federal Ministry of Finance
Vienna

BELGIUM

Martine VAN DOOREN
Ministre Conseiller
Représentant permanent adjoint de
la Belgique auprès des Organisations
des Nations Unies
Rome

BRAZIL

Carlos Augusto VIDOTTO
Secretary for International Affairs
Ministry of Planning, Budget and
Management
Brasilia, D.F.

Bruna MAGALHÃES DA MOTTA
Attaché
Alternate Permanent Representative
of the Federative Republic of Brazil
to the United Nations Food and
Agricultural Agencies
Rome

BURKINA FASO

Jacques ZIDA
Conseiller technique du
Ministre de l'économie
et des finances
Ouagadougou

Laurent Diandioua COULIDIATI
Conseiller chargé des questions agricoles
Représentant permanent adjoint
du Burkina Faso auprès
du FIDA
Rome

CAMEROON

Médi MOUNGUI
Deuxième Conseiller
Représentant permanent adjoint
de la République du Cameroun
auprès du FIDA
Rome

CANADA

Ann Adair HEUCHAN
Minister Counsellor
Deputy Permanent Representative
of Canada to the United Nations
Food and Agriculture Agencies
Rome

CANADA (cont'd)

Iain C. MACGILLIVRAY
Principal Advisor (Agriculture)
Multilateral Development Institutions
Multilateral and Global Programs
Branch (MGPB)
Canadian International Development
Agency (CIDA)
Gatineau, Quebec

CHINA

WANG Zhongjing
Deputy Director-General
International Department
Ministry of Finance
Beijing

ZHANG Lei
IFI Division III
International Department
Ministry of Finance
Beijing

LI Xinhai
Counsellor
Deputy Permanent Representative
of the People's Republic of China
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

SUI Li
Second Secretary
Alternate Permanent Representative
of the People's Republic of China
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

YI Ren
Third Secretary
Alternate Permanent Representative
of the People's Republic of China
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

DENMARK

Maj HESSEL
Minister Counsellor
Deputy Permanent Representative of
the Kingdom of Denmark to IFAD
Rome

DENMARK (cont'd)

Karen Ditte LARSEN
Attaché
Royal Danish Embassy
Rome

EGYPT

Essam Othman FAYED
Minister Plenipotentiary
Head of the Agricultural Office
Embassy of the Arab
Republic of Egypt
Rome

FRANCE

Raphaëlle SIMEONI
Conseiller financier
Ambassade de France
Service économique
Rome

Claude TORRE
Agence française de
développement (AFD)
Chargé de mission à la
Représentation permanente
de la République française
auprès de l'OAA
Rome

GERMANY

Hans-Heinrich WREDE
Ambassador
Permanent Representative of the
Federal Republic of Germany
to IFAD
Rome

Heike KUHN
First Counsellor
Alternate Permanent Representative of
the Federal Republic of Germany
to IFAD
Rome

Friederike WASSMUND
Member of the Permanent
Representation
of the Federal Republic of Germany
Rome

GUATEMALA

Ileana RIVERA DE ANGOTTI
Ministro Consejero
Representante Permanente Adjunto
de la República de Guatemala
ante los Organismos de las
Naciones Unidas
Roma

INDIA

Venu RAJAMONY
Joint Secretary
Department of Economic Affairs
Ministry of Finance
New Delhi

Rajesh Kumar AGNIHOTRI
First Secretary
Embassy of the Republic
of India
Rome

INDONESIA

Ade CHANDRADIJAYA
Head of Programme
Cooperation Sub-division
Bureau of International Cooperation
Ministry of Agriculture
Jakarta

Yuliana BAHAR
Head of Section UN Regional Bodies
for Economic Development
Ministry of Foreign Affairs
Jakarta

Danny RAHDIANSYAH
Third Secretary (Multilateral and
Political Affairs)
Alternate Permanent Representative
of the Republic of Indonesia
to IFAD
Rome

IRELAND

Jarlath O'CONNOR
First Secretary
Deputy Permanent Representative
of Ireland to the United Nations
Food and Agriculture Agencies
Rome

ITALY

Giorgio LECCESE
Director
Service in charge of Multilateral
Development Banks (Office X)
Directorate General for International
Financial Relations (Directorate III)
Department of the Treasury
Ministry of Economy and Finance
Rome

Pablo FACCHINEI
Adviser
Service in charge of Multilateral
Development Banks (Office X)
Directorate General for International
Financial Relations (Directorate III)
Department of the Treasury
Ministry of Economy and Finance
Rome

Stefano MARGUCCIO
First Secretary
Alternate Permanent Representative
of the Italian Republic to IFAD
Rome

JAPAN

Kazumasa SHIOYA
Minister Counsellor
Deputy Permanent Representative of
Japan to the United Nations Food
and Agriculture Agencies
Rome

Toshitaka NAKANO
First Secretary
Economic Section
Embassy of Japan
Rome

KUWAIT

Yousef Ghazi AL-BADER
Assistant Regional Manager for Central
Asian and European Countries
Kuwait Fund for Arab Economic
Development
Kuwait City

MEXICO

Diego Alonso SIMANCAS GUTIÉRREZ
Segundo Secretario
Representante Permanente Alterno
de los Estados Unidos Mexicanos
ante el FIDA
Roma

NETHERLANDS

A. M. Agnes VAN ARDENNE-VAN DER HOEVEN
Ambassador
Permanent Representative
of the Kingdom of the Netherlands
to the United Nations Organizations
for Food and Agriculture
Rome

Ronald ELKHUIZEN
Counsellor
Deputy Permanent Representative
of the Kingdom of the Netherlands
to the United Nations Organizations
for Food and Agriculture
Rome

Sanne HELDERMAN
Policy Adviser
Co-ordination and Institutional
Affairs Division
United Nations and International
Financial Institutions Department
Ministry of Foreign Affairs
The Hague

Françoise SCHILD
Second Secretary
Alternate Permanent Representative
of the Kingdom of the Netherlands
to the United Nations Organizations
for Food and Agriculture
Rome

Anne VAN STEENOVEN
Intern
Permanent Representation of
the Kingdom of the Netherlands to
the United Nations Organizations
for Food and Agriculture
Rome

NIGERIA

Yaya O. OLANIRAN
Minister
Permanent Representative of the
Federal Republic of Nigeria to
the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

Abiodun WALI
Clerk on IFAD Matters
Embassy of the Federal
Republic of Nigeria
Rome

NORWAY

Kirsten BJØRU
Counsellor
Deputy Permanent Representative
of the Kingdom of Norway to IFAD
Rome

PAKISTAN

Babar Yaqoob FATEH MUHAMMAD
Additional Secretary
Ministry of Food and Agriculture
Islamabad

Zulfiqar Haider KHAN
Counsellor (Agricultural)
Alternate Permanent Representative
of the Islamic Republic of Pakistan
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

Khalid MEHBOOB
Honorary Adviser
Alternate Permanent Representative
of the Islamic Republic of Pakistan
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

SAUDI ARABIA

Bandar Bin Abdel Mohsin AL-SHALHOOB
Minister Plenipotentiary
Permanent Representative of the
Kingdom of Saudi Arabia to FAO
Rome

SAUDI ARABIA (cont'd)

Tareq AbdulKarim A. ALDRIWEESH
First Secretary
Alternate Permanent Representative
of the Kingdom of Saudi Arabia
to FAO
Rome

SPAIN

Vera Cruz SOLER DEL CAMPO
Primera Secretaria
Embajada de España
Roma

SWEDEN

Amalia GARCIA-THÄRN
Minister
Permanent Representative
of the Kingdom of Sweden
to IFAD and WFP
Rome

Henrik HOLMSTRÖM
Junior officer
Royal Swedish Embassy
Rome

SWITZERLAND

Pio WENNUBST
Conseiller
Représentant permanent adjoint
de la Confédération suisse auprès
de la FAO, du FIDA et du PAM
Rome

Sonja TSCHIRREN
Cadre auxiliaire
Représentation permanente de la
Confédération suisse auprès de
la FAO, du FIDA et du PAM
Rome

UNITED ARAB EMIRATES

Nadia SULTAN ABDULLAH
Officer-in-Charge
Debt Management
Ministry of Finance
Abu Dhabi

UNITED ARAB EMIRATES (cont'd)

Obeid Ali Mirghani HASSAN
Press Officer
Embassy of the United
Arab Emirates
Rome

UNITED KINGDOM

Elizabeth NASSKAU
Deputy Permanent Representative of
the United Kingdom of Great Britain and
Northern Ireland to the United Nations
Food and Agriculture Agencies
Rome

UNITED STATES

Elizabeth H. MORRIS
Deputy Director
Office of Multilateral
Development Banks
Department of the Treasury
Washington, D.C.

Elizabeth PETROVSKI
Finance and Oversight Specialist, USAID
United States Mission to the United Nations
Agencies for Food and Agriculture
Rome

Christopher HEGADORN
First Secretary
Alternate Permanent Representative
of the United States of America
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

Franklin MOORE
Senior Development Counsellor
Alternate Permanent Representative
of the United States of America
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

Deborah CRANE
International Economist
Office of Multilateral
Development Banks
Department of the Treasury
Washington, D.C.

VENEZUELA (BOLIVARIAN REPUBLIC OF)

Gladys Francisca URBANEJA DURÁN
Embajadora
Representante Permanente de
la República Bolivariana de
Venezuela ante los Organismos
de las Naciones Unidas
Roma

Luis Alberto ÁLVAREZ FERMIN
Ministro Consejero
Representante Permanente Alterno
de la República Bolivariana de
Venezuela ante los Organismos
de las Naciones Unidas
Roma

Carlos LOPEZ HERRERA
Especialista en Banca de Desarrollo
Gerencia Ejecutiva de Cooperación y
Financiamiento Internacional
Banco de Desarrollo Económico y
Social de Venezuela (Bandes)
Caracas

OBSERVER¹

CYPRUS

Christina PITTA
Agricultural Attaché
Alternate Permanent Representative
of the Republic of Cyprus to the United
Nations Food and Agriculture
Agencies
Rome

REGIONAL OBSERVERS²

UNITED REPUBLIC OF TANZANIA (East and Southern Africa region)

Wilfred J. NGIRWA
Ambassador
Permanent Representative of the
United Republic of Tanzania
to IFAD
Rome

COSOP DELIBERATIONS³

SENEGAL

Ambassadeur
Représentant permanent de
la République du Sénégal
auprès du FIDA
Rome

¹ Pursuant to Observer status as per Rules of Procedures of the Executive Board (rule 8 - footnote 3).

² Pursuant to document EB 2010/101/INF.4/Rev.1: Silent observers at Executive Board proceedings. Paragraph 2(a).

³ Pursuant to document EB 2002/77/R.12: Procedure for the Review of Country Strategic Opportunities Papers (COSOPS) by the Executive Board. Paragraph 15, (2) Process.

Liste des documents soumis au Conseil d'administration à sa cent unième session

Cote	Point de l'ordre du jour	Titre
EB 2010/101/R.1/Rev.1	2	Ordre du jour provisoire
EB 2010/101/R.1/Rev.1/Add.1/Rev.1	2	Calendrier de travail
EB 2010/101/R.2 + Corr.1 + Add.1	3	Programme de travail et budgets administratif et d'investissement du FIDA axés sur les résultats pour 2011 et Programme de travail et budget axé sur les résultats pour 2011 et plan indicatif pour 2012-2013 du Bureau de l'évaluation du FIDA
EB 2010/101/R.3	3	Rapport du Comité d'audit sur: Programme de travail et budgets administratif et d'investissement du FIDA axés sur les résultats pour 2011 et Programme de travail et budget axé sur les résultats pour 2011 et plan indicatif pour 2012-2013 du Bureau de l'évaluation du FIDA
EB 2010/101/R.5 + Add.1	5	Établissement de la Consultation sur la neuvième reconstitution des ressources du FIDA
EB 2010/101/C.R.P.1 ¹	5	Consultation on the Ninth Replenishment of IFAD's Resources: Selection of chair
EB 2010/101/R.6	6 a) i)	Rapport du président du Comité de l'évaluation sur la soixante-quatrième session
EB 2010/101/R.7	6 a) ii)	Rapport du président du Comité de l'évaluation sur la soixante-cinquième session
EB 2010/101/R.8	6 a) iii)	Rapport du président du Comité de l'évaluation concernant le rapport sur la mise en œuvre des recommandations issues de l'examen par les pairs du Bureau de l'évaluation du FIDA et de la fonction d'évaluation au FIDA
EB 2010/101/R.9 + Add.1	6 b)	Évaluation au niveau de l'institution de la performance du FIDA en matière d'égalité entre les sexes et d'autonomisation des femmes
EB 2010/101/R.10 + Add.1	6 c)	Rapport annuel sur les résultats et l'impact des opérations du FIDA évaluées en 2009

¹ Document distribué en anglais seulement

EB 2010/101/R.11 + Add.1	7	Rapport sur l'efficacité du FIDA en matière de développement
EB 2010/101/R.12	8	Cadre stratégique du FIDA 2011-2015
EB 2010/101/R.13 + Corr.1	9	Révision des Principes et critères en matière de prêts
EB 2010/101/C.R.P.2	9	Principes et critères applicables aux financements du FIDA
EB 2010/101/R.14 + Add.1	10	L'engagement du FIDA dans les pays à revenu intermédiaire
EB 2010/101/R.15	11	Rapport de situation et plan d'action relatifs à la présence du FIDA dans les pays
EB 2010/101/C.R.P.3	11	Evaluation reports on country presence: Excerpts of texts
EB 2010/101/R.16	12	Participation du FIDA à l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés
EB 2010/101/R.17	13	Sénégal: Programme d'options stratégiques pour le pays
EB 2010/101/R.18	14	Ressources disponibles pour engagement
EB 2010/101/R.19 + Add.1 + Sup.1 ²	15 a) i)	Tchad: Programme d'appui au développement rural dans le Guéra (PADER-G)
EB 2010/101/R.20 + Add.1 + Sup.1 ²	15 a) ii)	Niger: Programme d'urgence en faveur de la sécurité alimentaire et du développement rural
EB 2010/101/R.21 + Add.1	15 a) iii)	Sierra Leone: Mémoire du Président: Projet de relèvement et de réduction de la pauvreté à assise communautaire – prêt et don supplémentaires
EB 2010/101/R.22 + Add.1 + Sup.1 ² + Sup.2 ²	15 a) iv)	Togo: Projet d'appui au développement de l'agriculture
EB 2010/101/R.23 + Add.1 + Sup.1 ³	15 b) i)	Mozambique: Projet d'appui au développement de la pêche artisanale
EB 2010/101/R.24 + Add.1 + Sup.1 ²	15 b) ii)	République-Unie de Tanzanie Programme d'appui à l'infrastructure de commercialisation, à l'ajout de valeur et à la finance rurale
EB 2010/101/R.25 + Add.1 + Sup.1 ³	15 c) i)	Bhoutan: Projet relatif à l'accès au marché et à l'intensification de la croissance
EB 2010/101/R.26	15 c) ii)	Mongolie: Projet de développement des marchés et de la gestion des parcours
EB 2010/101/R.27 + Add.1 + Sup.1 ³	15 c) iii)	Pakistan: Projet de réduction de la pauvreté dans le sud du Penjab

² Document distribué en français seulement.

³ Document distribué en anglais seulement.

EB 2010/101/R.28 + Add.1 + Sup.1 ⁴	15 c) iv)	Îles Salomon: Programme de développement rural des Îles Salomon
EB 2010/101/R.29 + Add.1 + Sup.1 ⁴	15 c) v)	Viet Nam: Projet d'appui à l'agriculture, aux paysans et aux zones rurales dans les provinces de Gia Lai, Ninh Thuan et Tuyen Quang
EB 2010/101/R.60	15 d) i)	Brésil: Projet de développement durable dans les régions de Cariri et Seridó (PROCASE)
EB 2010/101/R.30 + Add.1 + Sup.1 ⁵	15 d) ii)	El Salvador: Programme d'appui à la compétitivité des territoires ruraux (<i>Amanecer Rural</i>)
EB 2010/101/R.61 + Add.1 + Sup.1 ⁵	15 d) iii)	Guatemala: Programme de développement rural durable dans le département du Quiché
EB 2010/101/R.62	15 d) iv)	Guatemala: Mémoire du Président: Programme de développement rural durable dans la région Nord – prorogation du délai de signature de l'accord de prêt
EB 2010/101/R.31 + Add.1 + Sup.1 ⁵	15 d) v)	Nicaragua: Programme de développement des systèmes de production agricole, piscicole et forestière dans les territoires autochtones de la RAAN et de la RAAS (NICARIBE)
EB 2010/101/R.32 + Add.1 + Sup.1 ⁶	15 e) i)	Maroc: Programme de développement des filières agricoles dans les zones montagneuses de la province de Taza
EB 2010/101/R.33	15 e) ii)	République de Moldova: Projet de développement des services financiers ruraux et des entreprises agroalimentaires
EB 2010/101/R.34 + Add.1 + Sup.1 ⁴	15 e) iii)	Soudan: Projet d'appui aux petites exploitations traditionnelles non irriguées dans l'État de Sennar
EB 2010/101/R.35	15 e) iv)	Soudan: Mémoire du Président: Programme de développement rural dans le Kordofan-Sud – don supplémentaire
EB 2010/101/R.36 + Add.1/Rev.1 + Sup.1/Rev.1 ⁴	15 e) v)	République arabe syrienne: Projet de développement intégré de l'élevage
EB 2010/101/R.37 + Add.1 + Sup.1 ⁴	15 e) vi)	Yémen: Projet d'investissement dans le secteur de la pêche
EB 2010/101/R.38	16	Activités prévues au titre des projets, y compris les activités proposées et approuvées par le biais de la procédure de défaut d'opposition en 2010-2011

⁴ Document distribué en anglais seulement.

⁵ Document distribué en espagnol seulement.

⁶ Document distribué en français seulement.

EB 2010/101/R.39 + Add.1 ⁷	17 a)	Rapport du Président du Comité d'audit sur la cent dix-septième réunion
EB 2010/101/R.40	17 a) i)	Niveau de la Réserve générale
EB 2010/101/R.41	17 b)	Plan de travail du Bureau de l'audit et de la surveillance du FIDA pour 2011
EB 2010/101/C.R.P.5 ⁸	17 c)	Establishment of the Spanish Food Security Co-financing Facility Trust Fund
EB 2010/101/R.43	17 d) i)	Rapport sur l'état des contributions à la huitième reconstitution des ressources du FIDA
EB 2010/101/R.44	17 d) ii)	Rapport sur le portefeuille de placements du FIDA pour le troisième trimestre de 2010
EB 2010/101/R.45 + Add.1	18	Rapport de situation sur la mise en œuvre du système d'allocation fondé sur la performance
EB 2010/101/R.46	19	Plan à moyen terme du FIDA 2010-2012
EB 2010/101/C.R.P.6 ⁸	19	Plan à moyen terme du FIDA 2010-2012
EB 2010/101/R.47	20	Rapport annuel sur l'assurance qualité dans les projets et programmes financés par le FIDA
EB 2010/101/R.48 + Add.1	21 a)	Changement et réforme: mise en œuvre
EB 2010/101/R.49	21 b)	Rapport de situation sur la réforme des ressources humaines
EB 2010/101/R.50	21 c)	Dépense extraordinaire pour le programme de départ volontaire du FIDA pour 2009-2010
EB 2010/101/R.51 + Add.1 ⁷	21 d)	Rapport sur la rémunération et les avantages du personnel
EB 2010/101/R.52	22	Programme des activités de la trente-quatrième session du Conseil des gouverneurs
EB 2010/101/R.53	23	Rapport de situation relatif au Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification
EB 2010/101/R.54	24	Rapport de situation sur l'Équipe FAO/FIDA/PAM chargée des achats communs
EB 2010/101/R.55	25 a)	Établissement du Comité des émoluments
EB 2010/101/C.R.P.4 ⁸	25 a)	Établissement du Comité des émoluments

⁷ Distribué seulement aux représentants du Conseil d'administration.

⁸ Document distribué en anglais seulement.

EB 2010/101/R.56	25 b)	Mémoire d'accord entre le FIDA et l'Agence japonaise de coopération internationale (AJCI)
EB 2010/101/R.57	25 c)	Dates proposées pour les sessions du Conseil d'administration en 2012-2013 et modification de la date de la session de mai 2011
EB 2010/101/R.58	25 d)	Procès-verbal de la centième session du Conseil d'administration
EB 2010/101/R.59	25 e)	Demande d'admission en qualité de membre non originaire
EB 2010/101/R.63	26	Rapport du Président concernant des propositions de don au titre du guichet mondial/régional à des centres internationaux ne bénéficiant pas du soutien du GCRAI
EB 2010/101/INF.1		Arrangements pour la cent unième session du Conseil d'administration
EB 2010/101/INF.2		Rapport de situation sur les arriérés de paiement au titre du principal, des intérêts et des commissions de service
EB 2010/101/INF.3		Malawi: Mise en œuvre du troisième cycle du Programme d'appui aux activités de subsistance des ruraux financé au titre du mécanisme flexible de financement
EB 2010/101/INF.4/Rev.1		Observateurs sans droit de parole assistant aux travaux du Conseil d'administration
EB 2010/101/INF.5		Initiative du FIDA pour intégrer l'innovation – cinquième rapport de situation sur la phase principale
EB 2010/101/INF.6		Rapport du président du Comité d'audit sur la cent seizième réunion
EB 2010/101/INF.7		Mali: Projet visant à améliorer la productivité agricole – note d'information
EB 2010/101/INF.8		Dons, projets/programmes approuvés par le biais de la procédure de défaut d'opposition
EB 2010/101/INF.9 ⁹		Liste des documents pour la cent unième session du Conseil d'administration
EB 2010/101/INF.10		Événements parallèles de la trente-quatrième session du Conseil des gouverneurs
EB 2010/101/INF.11 ⁹		Décisions et délibérations du Conseil d'administration à sa cent unième session

⁹ Document distribué en anglais seulement.

EB 2010/101/INF.12⁹

Résumé des propositions de projet,
programme et don examinées par le
Conseil d'administration

Cote du document:	<u>EB 2010/101/R.1/Rev.2</u>
Point de l'ordre du jour:	<u>2</u>
Date:	<u>14 décembre 2010</u>
Distribution:	<u>Publique</u>
Original:	<u>Anglais</u>

F

Ouvrer pour que les
populations rurales pauvres
se libèrent de la pauvreté

Ordre du jour

Note pour les représentants au Conseil d'administration

Responsable:

Questions techniques et transmission des documents:

Liam F. Chicca

Fonctionnaire responsable des organes directeurs

téléphone: +39 06 5459 2462

courriel: l.chicca@ifad.org

Conseil d'administration — Cent unième session
Rome, 14-16 décembre 2010

Pour: **Approbation**

Ordre du jour

Comme cela a été communiqué au Conseil d'administration à sa quatre-vingt-seizième session, le président du Conseil – le Président du FIDA – a proposé l'adoption d'un certain nombre de mesures destinées à améliorer l'efficacité du Conseil d'administration.

Il a notamment été proposé que les points présentés pour information ne soient discutés durant une session du Conseil que si la direction l'estimait nécessaire ou si l'un des membres du Conseil le demandait expressément. Ces requêtes devraient être transmises par écrit au Secrétaire du FIDA trois semaines avant la session du Conseil.

Le calendrier de travail ne comprendra que les points de l'ordre du jour à discuter durant la session du Conseil (à savoir les points de l'ordre du jour présentés pour approbation ou examen et les points de l'ordre du jour présentés pour information lorsque le Conseil a reçu une demande écrite en ce sens) et sera divulgué sur le site web du FIDA deux semaines avant la session.

Par souci de commodité, une lettre indiquant l'action demandée au Conseil sera assignée à chaque point de l'ordre du jour, à savoir:

A = Pour approbation

I = Pour information

E = Pour examen

C = Pour confirmation

Les représentants sont priés de noter l'article 6 du Règlement intérieur du Conseil d'administration relatif à la distribution des documents:

"... La limite de quatre semaines fixée pour l'envoi des documents présentés au Conseil d'administration à une session et auxquels celui-ci doit donner suite ne sera pas dépassée. Toutefois, si besoin est, des renseignements portant sur des questions qui n'appellent pas de décision de la part du Conseil, ou des renseignements supplémentaires concernant des projets, pourront être communiqués ultérieurement."

Ordre du jour

1. Ouverture de la session
2. Adoption de l'ordre du jour **[A]**
3. Programme de travail et budgets administratif et d'investissement du FIDA axés sur les résultats pour 2011 et Programme de travail et budget axé sur les résultats pour 2011 et plan indicatif pour 2012-2013 du Bureau de l'évaluation du FIDA **[A]**
4. Établissement de la Consultation sur la neuvième reconstitution des ressources du FIDA **[A]**
5. Évaluation
 - a) Rapports du président du Comité de l'évaluation **[E]**
 - i) Rapport du président du Comité de l'évaluation sur la soixante-quatrième session
 - ii) Rapport du président du Comité de l'évaluation sur la soixante-cinquième session
 - iii) Rapport du président du Comité de l'évaluation sur la mise en œuvre des recommandations de l'examen par les pairs du Bureau de l'évaluation du FIDA et de la fonction d'évaluation au FIDA
 - b) Évaluation au niveau de l'institution de la performance du FIDA en matière d'égalité entre les sexes et d'autonomisation des femmes **[E]**
 - c) Rapport annuel sur les résultats et l'impact des opérations du FIDA (RARI) **[E]**
6. Rapport sur l'efficacité du FIDA en matière de développement (RIDE) **[E]**
7. Cadre stratégique du FIDA 2011-2015 **[E]**
8. Révision des Principes et critères en matière de prêts **[A]**
9. Engagement du FIDA dans les pays à revenu intermédiaire **[E]**
10. Rapport de situation et plan d'action relatifs à la présence du FIDA dans les pays **[A]**
11. Rapport de situation sur la participation du FIDA à l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés **[A]**
12. Programme d'options stratégiques pour le pays: Sénégal **[E]**
13. Ressources disponibles pour engagement **[A]**
14. Propositions de projet/programme présentées au Conseil d'administration **[A]**
 - a) Afrique de l'Ouest et du Centre
 - i) Tchad: Programme d'appui au développement rural dans le Guéra (PADER-G)
 - ii) Niger: Programme d'urgence en faveur de la sécurité alimentaire et du développement rural
 - iii) Sierra Leone: Mémoire du Président: Projet de relèvement et de réduction de la pauvreté à assise communautaire – prêt et don supplémentaires
 - iv) Togo: Projet d'appui au développement de l'agriculture
 - b) Afrique orientale et australe
 - i) Mozambique: Projet d'appui au développement de la pêche artisanale

- ii) République-Unie de Tanzanie: Programme d'appui à l'infrastructure de commercialisation, à l'ajout de valeur et à la finance rurale
- c) Asie et Pacifique
 - i) Bhoutan: Projet relatif à l'accès au marché et à l'intensification de la croissance
 - ii) Pakistan: Projet de réduction de la pauvreté dans le sud du Penjab
 - iii) Îles Salomon: Programme de développement rural des Îles Salomon
 - iv) Viet Nam: Projet d'appui à l'agriculture, aux paysans et aux zones rurales dans les provinces de Gia Lai, Ninh Thuan et Tuyen Quang
- d) Amérique latine et Caraïbes
 - i) Brésil: Projet de développement durable dans les régions de Cariri et Seridó (PROCASE)
 - ii) El Salvador: Programme d'appui à la compétitivité des territoires ruraux (*Amanecer Rural*)
 - iii) Guatemala: Programme de développement rural durable dans le département du Quiché
 - iv) Guatemala: Mémoire du Président: Programme de développement rural durable dans la région Nord – Prorogation du délai de signature de l'accord de prêt
 - v) Nicaragua: Programme de développement des systèmes de production agricole, piscicole et forestière dans les territoires autochtones de la RAAN et de la RAAS (NICARIBE)
- e) Proche-Orient et Afrique du Nord
 - i) Maroc: Programme de développement des filières agricoles dans les zones montagneuses de la province de Taza
 - ii) République de Moldova: Projet de développement des services financiers ruraux et des entreprises agroalimentaires
 - iii) Soudan: Projet d'appui aux petites exploitations traditionnelles non irriguées dans l'État de Sennar
 - iv) Soudan: Mémoire du Président: Programme de développement rural dans le Kordofan-Sud – don supplémentaire
 - v) République arabe syrienne: Projet de développement intégré de l'élevage
 - vi) Yémen: Projet d'investissement dans le secteur de la pêche
- 15. Dons au titre du guichet mondial/régional destinés à des centres internationaux ne bénéficiant pas du soutien du GCRAI
- 16. Activités prévues au titre des projets, y compris les activités proposées et approuvées par le biais de la procédure de défaut d'opposition **[I]**
- 17. Questions financières
 - a) Rapport de la cent dix-septième réunion du Comité d'audit **[E]**
 - i) Niveau de la Réserve générale **[A]**
 - b) Plan de travail du Bureau de l'audit et de la surveillance du FIDA pour 2011 **[C]**
 - c) Rapports de situation **[I]**

- i) Rapport sur l'état des contributions à la huitième reconstitution des ressources du FIDA
 - ii) Rapport sur le portefeuille de placements du FIDA pour le troisième trimestre de 2010
 - d) Mise à jour verbale sur la création du Fonds fiduciaire du mécanisme de cofinancement espagnol pour la sécurité alimentaire **[I]**
 - e) Mise à jour orale concernant la résidence du FIDA **[I]**
18. Rapport de situation sur la mise en œuvre du système d'allocation fondé sur la performance **[A]**
19. Plan à moyen terme du FIDA 2010-2012 **[I]**
20. Rapport annuel sur l'assurance qualité dans les projets et programmes du FIDA **[I]**
21. Changement et réforme – mise à jour
- a) Changement et réforme: mise en œuvre **[I]**
 - b) Réforme des ressources humaines **[I]**
 - c) Rapport sur la dépense extraordinaire pour le programme de départ volontaire du FIDA pour 2009-2010 **[A]**
 - d) Rapport sur la rémunération et les avantages du personnel **[I]**
22. Programme des activités de la trente-quatrième session du Conseil des gouverneurs **[I]**
23. Rapport de situation relatif au Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification **[A]**
24. Rapport de situation sur l'Équipe FAO/FIDA/PAM chargée des achats communs **[I]**
25. Questions diverses
- a) Établissement du Comité des émoluments **[A]**
 - b) Mémoire d'accord avec l'Agence japonaise de coopération internationale (AJCI) **[A]**
 - c) Dates proposées pour les sessions du Conseil d'administration en 2012-2013 et modification de la date de la session de mai 2011 **[A]**
 - d) Procès-verbal de la centième session du Conseil d'administration **[A]**
 - e) Demande d'admission en qualité de membre non originaire **[A]**